

« Territoires engagés pour la nature » en Nouvelle-Aquitaine ! : rejoignez le programme



Photos © Thierry Degen / DREAL Nouvelle-Aquitaine.

« Territoires engagés pour la nature » est un programme national développé par le Ministère de la transition écologique et Régions de France, qui se déploie de manière spécifique dans chacune des régions. En Nouvelle-Aquitaine, le dispositif est animé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine (ARB) et piloté par un comité de pilotage, composé de la direction régionale de l'OFB, de la DREAL, du Conseil Régional, des deux Agences de l'eau (Adour-Garonne et Loire-Bretagne) et des Départements volontaires.

Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité, proposés par les collectivités territoriales infra-départementales. Que ces dernières soient rurales ou urbaines, initiées ou débutantes en matière de biodiversité, le dispositif est ouvert à toutes celles qui souhaitent faire de la biodiversité un marqueur fort de leurs politiques publiques. L'objectif est de mobiliser ces échelons locaux les plus à même de répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire dans une perspective de transition écologique.

Par ailleurs, d'autres acteurs peuvent rejoindre la dynamique « Engagés pour la nature ». N'hésitez pas à encourager autour de vous les entreprises ([Entreprises engagées pour la nature](#)) et les associations ([Partenaires engagés pour la nature](#)) à rejoindre la communauté des acteurs qui s'engagent et agissent pour la biodiversité.

Liens utiles

[Pour participer](#)